



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.5/1999/1
23 novembre 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation
des produits périssables et de
l'amélioration de la qualité

Section spécialisée de la normalisation
des pommes de terre de primeur
et de conservation

1er et 2 février 1999, Genève

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUATORZIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 1er février 1999 à 10 heures

- | | | |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | TRADE/WP.7/GE.5/1999/1 |
| 2. | Élection du bureau | |
| 3. | Questions présentant un intérêt apparues depuis la treizième session | TRADE/WP.7/GE.5/1998/2 |
| 4. | Normes CEE-ONU relatives aux pommes de terre de primeur et aux pommes de terre de conservation (FFV 30,31) | TRADE/WP.7/GE.5/1998/3 |
| | a) Propositions d'amendements | |
| | b) Enseignements tirés de l'application des normes révisées | |

- | | | |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 5. | Comparaison des méthodes d'inspection, des méthodes de calibrage et des méthodes d'échantillonnage et contrôle des pommes de terre "lavées" | TRADE/WP.7/GE.5/1998/4 |
| 6. | Définition des variétés longues et de forme irrégulière et établissement d'une liste de ces variétés | TRADE/WP.7/GE.5/1998/5 |
| 7. | Révision des Conditions générales de vente CEE-ONU pour les pommes de terre | |
| 8. | Questions diverses | |
| | a) Travaux futurs | |
| | b) Date et lieu de la prochaine session | |
| | c) Préparation de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité | |
| 9. | Adoption du rapport | |

Calendrier proposé

1er février	10 heures - 13 heures 15 heures - 18 heures	Points 1 à 4 Points 4 à 6
2 février	10 heures - 13 heures 16 heures - 18 heures	Points 6 à 8 Point 9

ANNOTATIONS

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 Élection du Bureau

Conformément au Règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, la Réunion d'experts devrait élire un Président et un Vice-Président. À sa douzième session, elle a élu M. Debaveye (Belgique) Président et M. Caban (Pologne) Vice-Président.

Point 3 Questions présentant un intérêt apparues depuis la treizième session

Le document TRADE/WP.7/GE.5/1998/2 récapitule les résultats pertinents de la deuxième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et de la cinquante-troisième session du Groupe

de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité.

Point 4 Normes CEE-ONU relatives aux pommes de terre de primeur et aux pommes de terre de conservation (FFV 30,31)

Les délégations sont invitées à rendre compte des enseignements qu'elles ont tirés de l'application pratique des normes révisées et, s'il y a lieu, à faire des propositions d'amendements. Les observations seront rassemblées dans un document qui sera distribué sous la cote TRADE/WP.7/GE.5/1998/3.

Point 5 Comparaison des méthodes d'inspection, des méthodes de calibrage et des méthodes d'échantillonnage et contrôle des pommes de terre "lavées"

À la dernière session, il a été décidé que chaque délégation devrait élaborer un rapport succinct sur ces méthodes en s'inspirant de la communication de la délégation belge et en s'attachant plus particulièrement à la détection des défauts internes ainsi qu'aux méthodes de calibrage et d'échantillonnage. La délégation suisse a proposé de présenter à la session suivante les méthodes de contrôle utilisées dans son pays pour les pommes de terre lavées et non lavées. Les communications seront rassemblées dans un document qui paraîtra sous la cote TRADE/WP.7/GE.5/1998/4.

Point 6 Définition des variétés longues et de forme irrégulière et établissement d'une liste de ces variétés

Lors de l'examen de la question du calibre minimal des variétés longues de pommes de terre à la treizième session, les participants ont estimé que le libellé actuel de la Norme excluait certaines variétés longues, de forme irrégulière et une disposition excluant ces variétés des prescriptions de calibrage a été ajoutée dans les normes. Il a été décidé que chaque délégation devrait dresser une liste des variétés longues et de forme irrégulière et élaborer une définition de ces variétés. Les communications seront rassemblées dans un document qui paraîtra sous la cote TRADE/WP.7/GE.5/1998/5.

Point 7 Révision des Conditions générales de vente CEE-ONU pour les pommes de terre

Les délégations sont invitées à faire des propositions concernant ce point de l'ordre du jour.

Point 8 Questions diverses

- a) Travaux futurs
- b) Date et lieu de la prochaine session
- c) Préparation de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

Point 9 Adoption du rapport

La Réunion adoptera le rapport de sa quatorzième session en se fondant sur un projet établi par le secrétariat. Le compte rendu des débats du mardi matin ne sera disponible qu'en anglais.

NOTE DU SECRÉTARIAT

Les communications devraient être envoyées au secrétariat soit sur disquette à l'adresse suivante :

Monsieur l'Administrateur chargé des normes alimentaires
Division du commerce de la CEE-ONU
Palais des Nations
Bureau 432
1211 Genève 10
Téléphone : (41)22 917 2450
Télécopie : (41)22 917 0041

soit par courrier électronique à l'adresse suivante :

agrstandards@unece.org

Les documents relatifs à la Réunion pourront être consultés sur notre page d'accueil :

<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>
